



Les paysans ne se laissent pas traire en silence !

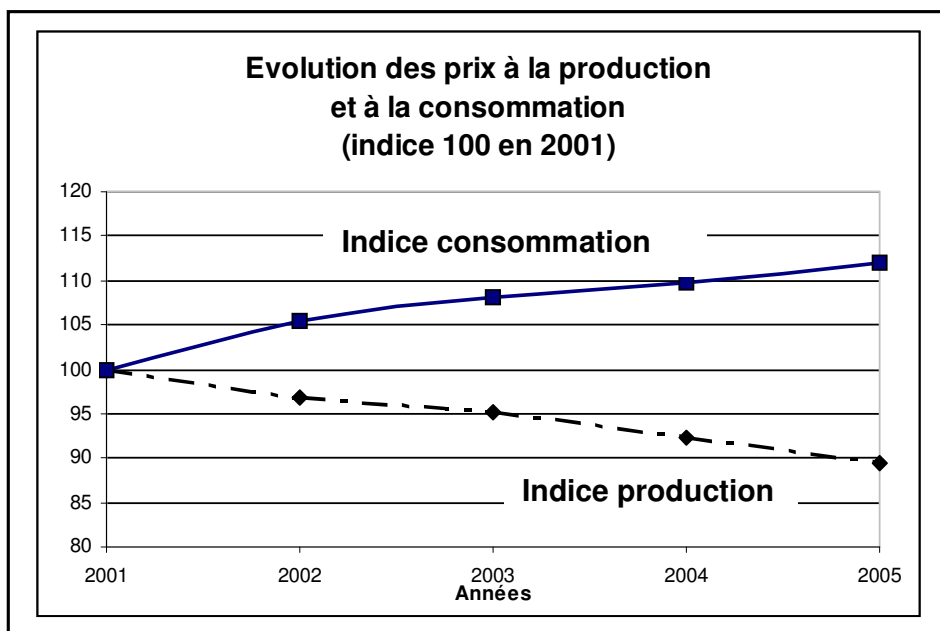
Confédération Paysanne

**Nouvelle baisse du prix du lait !
- 8,9 à - 19,4 euros / 1000 litres**

L'accord conclu au CNIEL le 26 janvier 2006 est un nouvel outrage aux producteurs de lait alors qu'ils subissent depuis 2001 une chute de leur revenu.

Prix à la production (moyenne annuelle France)

2001 : 0,310 €/L
2002 : 0,300 €/L
2003 : 0,295 €/L
2004 : 0,286 €/L
2005 : 0,277 €/L



Source : ONILAIT 2005, CNIEL 2005. Pour l'indice consommation, il est tenu compte de l'évolution du prix des laits et crèmes

→ Prix du lait : l'écart entre producteurs et consommateurs s'accroît

La société attend autre chose de l'agriculture !

A qui profite l'écart entre les prix ?

Aux intermédiaires que sont les industriels et la distribution.

Ceux-ci refusent d'afficher la transparence quant à leurs marges.

**Entre 2001 et 2005, le prix du lait à la production a chuté de 12 %
ce qui correspond pour un paysan à 2 mois de revenu en moins sur un an !**

L'augmentation de l'aide directe laitière de 11 euros en 2006, ne compensera pas la nouvelle baisse de prix, pour bon nombre de producteurs livrant à des laiteries à orientation beurre poudre. Quoiqu'il arrive, cette aide disparaîtra comme convenu dans les accords de l'OMC et la réforme de la PAC.

UNE JUSTE REMUNERATION, UN DROIT POUR TOUS

L'accord du CNIEL :

(Centre national interprofessionnel de l'économie laitière)

- **doublément basé sur les produits industriels de moindre valorisation !**
- ignore les coûts de production des éleveurs
- ignore la rémunération du travail paysan

Où sont les intérêts des producteurs ?

Les produits industriels (beurre et poudre) en France **représentent 15 % de la valorisation du lait transformé** et 30 % du lait collecté. Cet indicateur fait les choux gras des industriels laitiers.

EXEMPLE de LACTALIS en France

- collecte **4,2 milliards de litres** de lait par an
- a touché 20 millions d'euros de restitutions aux exportations en 2004
- transforme « seulement » 10% du volume en produits industriels
- avec une baisse du prix du lait recommandée de **9,9 euros/1000 litres** (annuelle sur 2006), c'est **41 millions d'euros** de « gagnés » sur le dos des producteurs pour investir dans les pays étrangers !!

A l'ONILAIT, la Confédération paysanne s'est opposée à des décisions néfastes à la maîtrise de la production. Elle s'est notamment prononcée contre :

- l'augmentation de quota national de 0,5%, soit 120 000 tonnes
- la marchandisation des quotas sans terre (jusque là biens publics distribués gratuitement)
- la constitution des sociétés civiles laitières sans terre

→ **Pour les producteurs de lait de la Confédération paysanne :**

❶ Le prix doit tenir compte de tous les produits laitiers des coûts de production des éleveurs et de la juste rémunération de leur travail

❷ Seule la maîtrise des volumes produits, par un alignement de l'offre sur la demande solvable au niveau européen maintiendra un prix rémunérateur.

Pour une revalorisation du prix du lait :

Tous cotisants, tous représentés, tous défendus !

AUJOURD'HUI, SEULE LA FNSEA REPRESENTE LES PRODUCTEURS DE LAIT AU CNIEL, ALORS QUE TOUS COTISENT OBLIGATOIREMENT A CETTE INTERPROFESSION.

MALGRE LE REFUS DE LA FNSEA EN DATE DU 7 FEVRIER, LA CONFEDERATION PAYSANNE CONTINUE D'EXIGER SA PARTICIPATION AUX NEGOCIATIONS SUR L'EVOLUTION DU PRIX DU LAIT AU CNIEL, POUR Y DEFENDRE LE DROIT AU REVENU DES PAYSANS.